

# communiqué de presse



06/10/2021

## Le GART réagit à l'annonce par le Premier ministre des résultats du 4<sup>e</sup> appel à projets pour les TCSP et les PEM

L'annonce des résultats de l'appel à projets « Transports collectifs en site propre et Pôles d'échanges multimodaux » par le Premier ministre, ce 6 octobre 2021, représente un engagement attendu et nécessaire du Gouvernement pour le développement de nos transports collectifs.

162 projets ont été retenus dans le cadre de ce 4<sup>e</sup> appel à projets. 98 projets de transports collectifs en site propre ont été sélectionnés pour 858 millions d'euros de subventions et 64 projets de pôles d'échanges multimodaux pour un montant de subventions de 42 millions d'euros.

Le GART et les collectivités locales avaient une forte attente sur cet appel à projets « TCSP et PEM ». Nous nous félicitons de cette décision qui est à la hauteur de la qualité des projets proposés par les collectivités.

Il s'agit du plus important montant accordé à un appel à projets sur les transports collectifs en site propre, depuis leur lancement en 2008.

Pour mémoire, l'article 13 de la loi Grenelle 1 prévoyait des aides de l'État, à hauteur de 2,5 milliards d'euros, pour l'ensemble des appels à projets et ceci avant 2020. Désormais, en comptabilisant le total des subventions accordées aux quatre appels à projets, auxquels il convient d'ajouter 250 millions d'euros pour les projets de Marseille et 200 millions d'euros pour le métro de Toulouse, nous dépassons largement l'objectif initial de la loi Grenelle. C'est un effort budgétaire important auquel les élus du GART sont sensibles.

Au travers de ces projets, les collectivités locales s'engagent, de façon déterminée, en faveur des transports du quotidien. Ce sont 9,9 milliards d'euros, au total, qui seront investis par les autorités organisatrices de la mobilité dans le cadre de ce 4<sup>e</sup> appel à projets. C'est un effort très important, au profit de l'emploi et de l'industrie française. Il contribuera fortement à la reprise économique de la France après une crise sanitaire sans

précédent. Dans le même temps, les autorités organisatrices de la mobilité confirment leur rôle essentiel et moteur en faveur de la mobilité durable et de l'absolue nécessité de la transition énergétique dans notre pays. Elles sont des acteurs clés au service de la mobilité du quotidien de nos concitoyens.

Les élus du GART remercient, enfin, toutes les AOM qui ont participé avec un grand engagement, à cette opération en proposant des projets nombreux et de grande qualité.

---

### Contacts presse

**Guy LE BRAS**

Directeur général  
+33 (0)1 40 41 18 19  
guy.lebras@gart.org

**Mouloud HOUACINE**

Responsable communication  
+33 (0)1 40 41 18 34  
mouloud.houacine@gart.org

---

#### **Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité**

Le Groupement des autorités responsables de transport agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

@GART\_officiel    [www.gart.org](http://www.gart.org)